

## **Offre d'emploi** **Directeur(trice) du SYLOA et animateur (rice) du SAGE Estuaire de la Loire**

### CONTEXTE

Le syndicat Loire aval (Syloa) a été créé le 1er novembre 2015 afin de devenir la structure porteuse du SAGE Estuaire de la Loire. Il intègre les 14 intercommunalités du périmètre du SAGE Estuaire de la Loire ainsi que le département de Loire-Atlantique. Il couvre un territoire s'étirant sur 3855 km<sup>2</sup> et regroupant près de 1 000 000 habitants. Il a pour objet de « concourir pour ses membres à la gestion équilibrée et durable de ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'estuaire de la Loire, dans le strict respect des droits et obligations des riverains et de leurs associations ». Il assure le secrétariat de la Commission locale de l'eau (CLE). Il prépare notamment les dossiers relatifs à tout projet d'aménagement public ou privé relevant de la police de l'eau sur lesquels la CLE doit émettre un avis – impacts, mesures compensatoires.... Il met à disposition les moyens humains et financiers destinés à mettre en œuvre le SAGE Estuaire de la Loire. L'équipe d'animation du SAGE accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches d'aménagement du territoire, porte les études relevant d'un enjeu global sur le bassin versant, sensibilise et communique sur les enjeux du SAGE Estuaire de la Loire, etc. Le SYLOA dispose également d'une équipe d'animation et de suivi de travaux en rivières et milieux aquatiques (Aster) chargée de faciliter la mise en application, sur le terrain, des prescriptions du SAGE sur le département de Loire-Atlantique et d'une animation spécifique sur la qualité de l'eau.

La mise en œuvre du SAGE Estuaire de la Loire a débuté en 2009 et est organisée autour de 5 enjeux et objectifs : l'organisation des maîtrises d'ouvrages sur les milieux aquatiques, la qualité des milieux, la qualité des eaux, les inondations, la gestion quantitative et l'alimentation en eau potable. La structuration du territoire préconisée par le SAGE avec des acteurs en capacité d'agir pour mettre en œuvre des actions de gestion et de restauration des milieux aquatiques est effective. Ainsi, chaque sous-bassin du SAGE (à l'exception de l'estuaire et du littoral coordonnés par le SYLOA) dispose aujourd'hui d'une structure dite référente (EPCI ou syndicat de bassin versant) porteuse de contrats territoriaux ou régionaux axés sur la restauration des milieux aquatiques. Le SAGE Estuaire de la Loire est actuellement en révision.

### MISSIONS

Le poste est placé sous l'autorité du président du Syndicat et de la CLE pour la partie dédiée à la mise en œuvre du SAGE Estuaire de la Loire actuellement en révision.

#### 1. Animation du SAGE :

Portage global du SAGE (cahier des charges, suivi technique et administratif), et de la révision du SAGE (cahier des charges, suivi technique et administratif) :

- Secrétariat de la CLE : analyse, apprécie les projets et prépare la prise d'avis de la CLE puis les formalise (dossiers lois sur l'eau, contrats, inventaires, classement de cours d'eau, ouvrages « Grenelle », etc.)
- Mise en œuvre opérationnelle du SAGE : rédige des notes de doctrine, rappelle les éléments de cadrage (modalités techniques, de concertation)
- Anime le réseau, évalue et anticipe, par les actions ci-après :
  - Eclairer les maîtres d'ouvrage (organisation et statuts), les orienter dans leur prise en compte du SAGE (contrats BV, projets urbains opérationnels, inventaires, etc.)
  - Animer des groupes de travail thématiques ou géographiques
  - Pilotage de l'évaluation du SAGE à partir du tableau de bord
  - Participe aux COPIIL de contrats (CT, CTMA et CRBV) et groupes de travail régionaux sur les phytosanitaires, nitrates, etc.

2. Préparer, animer et assurer le suivi des instances, du syndicat (comité syndical, bureau), du SAGE (bureau de la CLE, la CLE elle-même), en relation étroite avec le président du syndicat et de la CLE. A ce titre, le directeur (trice), alimente les ordres du jour par l'actualité, les dossiers en cours, réflexions à mener, points d'étape, plans d'actions pluriannuels, etc. ; réalise des documents de présentation pédagogiques, fait intervenir des experts, et est garant(e) du bon suivi des décisions (actes administratifs, conventions, impact sur plan de charge de l'équipe), assure une veille informative et technologique généraliste de haut niveau (état des connaissances sur les politiques de l'eau et des milieux aquatiques, participation à des séminaires-colloques, lien permanent avec les collectivités intervenant dans le domaine, etc.)
3. Suivi budgétaire : alimente le débat d'orientation budgétaire, élabore le budget, y intègre les dispositifs de financement de l'Agence de l'eau, de la Région et du Département (d'une manière générale de tout financeur du SAGE et autres missions du syndicat), et évalue les besoins, en effectuant une rétrospective (compte administratif) et une prospective pluriannuelle (budget primitif, et plan pluriannuel d'engagement). Il (elle) calcule le volume de la contribution des collectivités adhérentes au SYLOA, dans le cadre de l'équilibre budgétaire, et de la capacité contributive de ces dernières, assure avec les différents chargés de mission le montage des dossiers de demandes d'aides aux financeurs (acomptes et soldes), et propose des ajustements budgétaires par DM si nécessaire. En ce qui concerne les marchés publics et conventions diverses, prépare les marchés stratégiques ou en supervise le cahier des charges (révision du SAGE, stratégie de communication, diverses études techniques).
4. Animation des ressources humaines : élabore les fiches de poste, plan de formation des agents, assure les entretiens d'évaluation, et gère au quotidien les plans de charge-plannings avec échéances. Au-delà de ces fonctions d'encadrement, veille à maintenir une bonne cohésion d'équipe ; assure les recrutements de permanents, remplaçants ou stagiaires (définition du profil, entretiens d'embauche, intégration dans l'équipe).
5. Relations externes : représente le syndicat ou la politique de la CLE (en fonction des instances) dans les organisations extérieures, participe activement au réseau SAGE et supervise la stratégie de communication, en particulier sur l'arbitrage entre prestations externalisées et celles en régie.

## COMPETENCES

- Expérience en animation de SAGE exigée de 3 à 5 ans.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, en particulier des établissements publics de type syndicat mixte ; garante de la sécurité juridique des actes administratifs et budgétaires.
- Expertise étendue de la politique de l'eau-ressource et protection des milieux aquatiques, et de l'évolution du cadre réglementaire (GEMAPI, etc.).
- Connaissance des dispositifs d'intervention et financement locaux, régionaux et nationaux.

## QUALITES

- Capacité à fédérer autour des projets complexes, pédagogie et capacité de vulgarisation.
- Autonomie, rigueur et sens des responsabilités.
- Aisance rédactionnelle et d'expression orale.
- Forte capacité d'analyse et de synthèse (conceptualisation des enjeux, élaboration de stratégie de développement, décliner des plans d'actions).

- Vision prospective en vue de faire évoluer éventuellement le champ d'action du syndicat.

### PROFIL RECHERCHE

- 5 ans d'expérience sur des missions similaires.
- Formation supérieure (bac +5) dans le domaine de l'environnement.
- Aptitude à l'encadrement d'une équipe opérationnelle et au fonctionnement en mode projet.
- Permis B.

### CONDITIONS MATERIELLES

- Prise de poste dès que possible.
- Statut : fonctionnaire ou à défaut contractuel, filière technique, catégorie A.
- Temps plein – rémunération statutaire – régime indemnitaire – CNAS – Tickets restaurants
- Déplacements fréquents – utilisation de la voiture de service et/ou remboursement des frais de déplacements.

### RENSEIGNEMENTS :

- Cécile FOURMARIER – Directrice : 09 72 54 19 36 – [cfourmarier@syndicatloireaval.fr](mailto:cfourmarier@syndicatloireaval.fr)

### DATE LIMITE DES CANDIDATURES

4 mai 2018

Les entretiens sont prévus le 15 mai matin.

### ENVOI DES CANDIDATURES

Monsieur le Président du SYLOA

Adresse électronique : [cfourmarier@syndicatloireaval.fr](mailto:cfourmarier@syndicatloireaval.fr)